

AIR LIQUIDE TUNISIE

Société Anonyme au Capital de 30 282 050 Dinars

Siège social : 37, rue des Entrepreneurs Z.I : La Charguia II - 2035 Ariana Aéroport

RESOLUTIONS ADOPTEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE **ORDINAIRE DU 13 JUIN 2014**

1. L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve les états financiers individuels de l'exercice 2013 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces états, faisant apparaître un bénéfice net de 8 963 661,926 Dinars. Elle donne quitus entier aux membres du Conseil d'Administration de leur gestion pour l'exercice 2013.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2. L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve les états financiers consolidés du Groupe Air Liquide Tunisie de l'exercice 2013 tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3. L'Assemblée Générale constate qu'il lui a été fait, sur les opérations visées par l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, le rapport prévu par la loi. Elle approuve ces opérations.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

4. Conformément à la proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice comme suit :

Bénéfice de l'exercice	8 963 661,926 DT
Total à répartir	8 963 661,926 DT
Répartition	
Réserves légales	252 350,000 DT
Autres Réserves	-1 203 636,474 DT
Réserve pour réinvestissements exonérés	2 345 000,000 DT
Fonds Social	60 000,000 DT
Dividendes	7 509 948,400 DT
Total Réparti	8 963 661,926 DT

L'Assemblée fixe en conséquence le dividende à 6,200 DT pour chacune des 1 211 282 actions composant le capital social. Le paiement sera effectué à partir du Jeudi 10 juillet 2014.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

5. L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir pris connaissance du Rapport du Conseil d'Administration entérine la cooptation, de Monsieur Didier Poirier en tant qu'Administrateur et renouvelle son mandat ainsi que celui de la Banque de Tunisie pour une période de 2 années. Ces mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les Comptes de l'Exercice clos au 31 Décembre 2015.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

6. L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir pris connaissance du Rapport du Conseil d'Administration, décide de nommer Monsieur Rémi Frentz Administrateur pour une période de 2 ans. Le mandat de Monsieur Frentz prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les Comptes de l'Exercice clos au 31 Décembre 2015.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

7. L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir pris connaissance du Rapport du Conseil d'Administration, décide de nommer Madame Bénédicte Levinson Administrateur pour une période de 2 ans. Le mandat de Madame Levinson prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les Comptes de l'Exercice clos au 31 Décembre 2015.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

8. L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir pris connaissance du Rapport du Conseil d'Administration, décide de nommer Monsieur Didier Prola Administrateur en remplacement de Madame Virginie Reynaud pour le restant de son mandat qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les Comptes de l'Exercice clos au 31 Décembre 2014.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

9. L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir pris connaissance du Rapport du Conseil d'Administration, décide de nommer Monsieur Emmanuel Dehan Administrateur en remplacement Monsieur Pierre-Emmanuel Augustin pour le restant de son mandat qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les Comptes de l'Exercice clos au 31 Décembre 2014.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

10. L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle pour une période de 3 années, le mandat de Co-Commissaire aux Comptes du Cabinet Mourad Guellaty. Le mandat du Cabinet Mourad Guellaty expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 Décembre 2016. La rémunération du Co-Commissaire aux comptes sera fixée conformément à la réglementation en vigueur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

11. L'Assemblée générale Ordinaire après avoir pris connaissance du Rapport du Conseil d'Administration, décide de fixer, à partir de 2014, le montant des jetons de présence alloués aux administrateurs pour 130 000 Dinars par exercice, dont 20 000 Dinars revenant aux membres du Comité d'Audit. Ce montant est mis à la disposition du Conseil d'Administration qui en fixera la répartition entre ses membres.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

12. L'Assemblée Générale autorise le Président du Conseil à donner pouvoir à toute personne désignée par lui à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales de dépôt, d'enregistrement et de publicité des décisions de la présente Assemblée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

AIR LIQUIDE TUNISIE

Société Anonyme au Capital de 30 282 050 Dinars

Siège social : 37, rue des Entrepreneurs Z.I : La Charguia II - 2035 Ariana Aéroport

RESOLUTIONS ADOPTEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 13 JUIN 2014

1- L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, décide de porter le capital social de 30 282 050 DT à 32 805 550 DT par incorporation de 2 345 000 DT des réserves exonérées et de 178 500 DT à prélever sur le poste « Autres réserves » tel qu'ils figurent au passif du Bilan après approbation des comptes au 31 décembre 2013.

Cette augmentation de capital est réalisée par la création de 100 940 actions nouvelles au nominal de 25 DT attribuées gratuitement aux actionnaires à raison d'une action nouvelle pour douze actions anciennes. Ces nouvelles actions porteront jouissance à compter du 1er janvier 2014.

Tous pouvoirs sont conférés au Président du Conseil pour assurer la réalisation de cette augmentation et fixer la date de détachement et de négociation à la bourse des droits d'attribution.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

2 - L'Assemblée Générale décide de modifier comme suit l'article 6 bis des statuts :

Ancien texte

Le Capital Social est fixé à 30 282 050 DT
divisé en 1 211 822 actions de 25 Dinars chacune

Nouveau texte

Le Capital Social est fixé à 32 805 550 DT
divisé en 1 312 222 actions de 25 Dinars chacune

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3- L'Assemblée Générale Extraordinaire autorise le Président du Conseil d'Administration à donner pouvoir à toute personne désignée par lui à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales de dépôt.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

AIR LIQUIDE TUNISIE

Société Anonyme au Capital de 30 282 050 Dinars Siège social : 37, rue des Entrepreneurs
Z.I La Charguia II - 2035 Ariana Aéroport

BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE (en DT)		
ACTIFS	31 déc. 2013	31 déc. 2012
Actifs non courants		
Actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles	2 017 638	1 868 613
Moins: amortissements	-1 367 482	-1 044 404
	650 156	824 209
Immobilisations corporelles	101 689 580	96 489 999
Moins: amortissements	-64 355 914	-59 155 769
	37 333 666	37 334 230
Immobilisations financières	932 584	927 960
Moins: provisions	-92 837	-92 837
	839 747	835 123
Total des actifs immobilisés	38 823 569	38 993 562
Total des actifs non courants	38 823 569	38 993 562
Actifs courants		
Stocks	3 948 091	3 952 270
Moins: provisions	-99 876	-14 837
	3 848 215	3 937 433
Clients et comptes rattachés	28 543 974	20 175 443
Moins: provisions	-358 436	-292 247
	28 185 538	19 883 196
Autres actifs courants	1 906 858	9 718 541
Moins: provisions	-26 767	
	1 880 091	9 718 541
Placements et autres actifs financiers	4 659	10 697
Moins: provisions		
	4 659	10 697
Liquidités et équivalents de liquidités	2 143 748	626 905
Total des actifs courants	36 062 251	34 176 772
TOTAL DES ACTIFS	74 885 820	73 170 334
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		
Capitaux propres		
Capital social	30 282 050	27 758 550
Réserves	7 136 887	8 266 673
Fonds Social	74 722	124 970
Subventions d'investissements	1 242 835	1 199 204
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	38 736 494	37 349 397
Résultat de l'exercice		
Total des capitaux propres après affectation du résultat	38 736 494	37 349 397
Passifs non courants		
Emprunts	768 853	3 081 918
Autres passifs financiers	11 859 559	11 938 215
Provisions	67 735	67 735
Total des passifs non courants	12 696 147	15 087 868
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	6 701 537	7 819 162
Autres passifs courants	10 494 658	9 717 783
Concours bancaires et autres passifs financiers	6 256 984	3 196 124
Total des passifs courants	23 453 179	20 733 069
Total des passifs	36 149 326	35 820 937
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	74 885 820	73 170 334

AIR LIQUIDE TUNISIE

Société Anonyme au Capital de 30 282 050 Dinars Siège social : 37, rue des Entrepreneurs

Z.I La Charguia II - 2035 Ariana Aéroport

ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES (en DT)

Données en dinars tunisiens	Capital Social	Réserves Légales	Autres Réserves	Compte Spécial D'investissement	Fonds Social	Subventions d'investissements	Résultat de l'Exercice	Total
Solde au 31/12/2012 avant affectation	27 758 550	2 602 365	86 048	0	24 970	1 199 204	11 341 004	43 012 141
Réserves Légales		173 490					-173 490	0
Autres réserves			2 881 270				-2 881 270	0
Fonds Social					100 000		-100 000	
Compte Spécial d'Investissement				2 523 500			-2 523 500	0
Dividendes distribués							-5 662 744	-5 662 744
Solde au 31/12/2012 après affectation	27 758 550	2 775 855	2 967 318	2 523 500	124 970	1 199 204	0	37 349 397
Résultat de l'exercice 2013							8 963 662	8 963 662
Autres Variations 2013	2 523 500			-2 523 500	-110 248	43 631		-66 617
Solde au 31/12/2013 avant affectation	30 282 050	2 775 855	2 967 318	0	14 722	1 242 835	8 963 662	46 246 442
Réserves Légales		252 350					-252 350	0
Autres réserves			-1 203 636				1 203 636	0
Fonds Social					60 000		-60 000	0
Compte Spécial d'Investissement				2 345 000			-2 345 000	0
Dividendes distribués							-7 509 948	-7 509 948
Solde au 31/12/2013 après affectation	30 282 050	3 028 205	1 763 682	2 345 000	74 722	1 242 835	0	38 736 494